

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 656

**Artikel:** Test électoral : le Jura, quatre ans après la victoire  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013258>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le Jura, quatre ans après la victoire

Quatre ans déjà depuis la mise en place du premier Parlement jurassien, du premier gouvernement jurassien. Le moins qu'on puisse dire est que le nouveau canton aura fait ses armes dans une véritable tourmente économique, avec l'effacement progressif du principal employeur de la région, l'industrie horlogère. Nul doute que ce climat pèse lourdement sur le renouvellement des autorités cantonales, premier tour ce prochain week-end (à élire: soixante députés et vingt-sept suppléants, cinq membres du gouvernement, parmi 358 candidats dont 65 femmes pour le législatif et 9 pour l'exécutif). Toujours la même alternative: préserver les positions acquises ou se donner les moyens d'aller de l'avant, quitte à prendre le risque d'une redistribution des cartes.

Pour le gouvernement cantonal, les partis chrétien-social, démocrate-chrétien et réformiste ont opté pour le maintien des équilibres originels, avec la constitution d'une «petite» coalition, tandis que les socialistes, en sortant de l'entente à cinq, et en présentant leur candidat à part, entendaient lever toute ambiguïté sur la couleur de leur participation<sup>1</sup>. La gauche jurassienne retrouve ainsi, face au bloc bourgeois, la position qui est par exemple celle des socialistes vaudois face à l'entente des droites majoritaires (avec toutes les conséquences qu'une telle situation peut avoir au deuxième tour de scrutin). Mais surtout cette manifestation d'indépendance socialiste est le signe que les quatre ans de gestion cantonale ont déjà modifié en profondeur les rapports de forces qui étaient ceux de l'indépendance: en 1978, pour la première législature, le soutien du Rassemblement jurassien à la formule de gouvernement à cinq (deux PDC, un socialiste, un chrétien-social et un radical réformiste) avait d'emblée réglé les problèmes de répartition des sièges.

S'il n'y a pas grand bouleversement à attendre du renouvellement du Parlement, l'élection (sièges répartis entre les trois districts selon leur poids démographique, Delémont 28, Ajoie 22 et Franches-Montagnes 10) permettra en tout cas, hors les considérations tenant au climat conjoncturel, de noter la force nouvelle des combattants «historiques» pour l'autonomie — à noter, entre autres indices significatifs, que seuls deux candidats, sur la liste socialiste, font explicitement mention de leur appartenance au Rassemblement jurassien, Valentine Friedli et Roland Béguelin, respectivement vice-présidente et secrétaire général du RJ.

<sup>1</sup> Dans les deux derniers numéros (82 et 83) parus du mensuel socialiste «Le Peuple jurassien» (c.p. 122, 2800 Delémont), le panorama complet de l'action des parlementaires socialistes pendant les quatre années écoulées ainsi que le programme du PS «propositions précises pour que le dynamisme, le progressisme de la Constitution» s'inscrive dans la réalité quotidienne.

### LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

## Vellerat, de Narvik à Tamanrasset...

Nous vivons donc dans un pays organisé, nanti, civilisé, industrialisé, parlementarisé, se considérant, à croire les rumeurs, comme un Etat de droit. Je ne vois dès lors pas pourquoi — puisque tel est le souhait clairement exprimé et motivé de la quasi-totalité de la population du village — il faut tant de temps pour faire de Vellerat une commune jurassienne. L'affaire, entre gens de bon sens, devrait être réglée en moins de quinze secondes.

Dring! Dring!

— Allo? Le président du gouvernement bernois? Ici le maire de Vellerat.

— Oui, bonjour, ça va? C'est à quel propos?

— La population du village veut basculer dans le canton du Jura dès demain matin à huit heures. Je

voulais juste vous avertir et vous inviter à prendre un verre pour l'occasion.

— Ah, bon, hé bien c'est en ordre. On règlera les détails plus tard. Je passerai samedi pour un verre et signer les papiers. Bien le bonjour chez vous.

— Merci, au revoir et bonne journée...

Cling. Cling.

Affaire réglée en 14 secondes et au prix de 50 centimes. Un coup de fil, c'est si facile. Voilà. Voilà comment se comporteraient des gens civilisés.

Respect des gens, simplement.

Diantre, vous tenez à devenir Jurassiens, Mandchous, Patagons, Soleurois? Juste Ciel! Grand bien vous fasse, cela ne dérangeant rien ni personne. Et pour la forme et l'histoire, nous signons donc quelques papiers!

...

Hé bien, non. Les choses n'ont pas du tout l'air de se passer de cette simple, raisonnable et roborante façon. Il semble nécessaire de chipoter, de byzantiniser, d'agiter des raisons d'Etat sans la moindre consistance humaine, de mener une guerre de concierges acariâtres; en bref: de semer la merde.

De la semer. De la cultiver. Et de la récolter.

Tout cela est affligeant. Berne est ridicule. Delémont ne l'est guère moins avec Ederswiler.

\* \* \*

Autre chose.

«Ne dit-on point qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Académie de Berlin avait son principal revenu dans la vente d'un almanach où figuraient des prédictions faites au hasard? Honteuse de ce profit tiré de la crédulité humaine, la savante société décida de supprimer ces vaticinations et les remplaça par des renseignements clairs et précis sur des objets qui lui semblaient devoir intéresser le public. Le débit de l'almanach en fut tellement diminué, les revenus académiques tant affaiblis que l'on revint sans tarder aux anciennes fantaisies: on vendit à nouveau des prédictions auxquelles leurs auteurs ne croyaient pas eux-mêmes. (...)» («Le Calendrier», P. Couderc. PUF, coll. Que sais-je? Page 10.)

Je vous salue.

G. S.